

La demande d'une personne victime de violences est examinée et suivie d'un premier rendez-vous où le patient est accueilli par un psychologue, afin d'examiner la demande et d'évaluer son état psychologique

L'objectif thérapeutique individuel est défini en prenant en compte les attentes du patient, il sera réévalué avec lui et pourra évoluer au cours de la prise en charge.

Il permet aux personnes de retrouver de se reconstruire sur le plan social, professionnel et psychique.

Les dispositifs déployés prendront en compte les expériences et apports des personnes qui ont souffert de violences.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Lundi au Vendredi oghoo - 20hoo Samedi oghoo - 12hoo

T: 01 81 70 99 77
E: cppr.centrephoenix@elan-retrouve.org

http://centrephoenix.com









CENTRE PHOENIX

Institut de psychotraumatisme & de résilience

« Il faut chercher les mots qui donnent forme à la détresse pour mieux la voir, hors de soi. » Boris Cyrulnik Le Centre Phoenix propose une prise en charge thérapeutique individuelle et groupale. Elle a pour missions de :

- Recevoir les personnes victimes de

traumatisme psychiques, de violences

causées par autrui ou de violences qui

- Accompagner des victimes de psy-

- Favoriser l'accès aux soins et leur

chotraumatisme pour retrouver une vie

se sont produites dans la famille;

avec des liens sociaux :

continuité.

NOS CONSULTATIONS

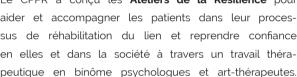
- Thérapie individuelle
- Thérapie familiale

LES ATELIERS DE LA RÉSILIENCE

Le CPPR a conçu les Ateliers de la Résilience pour aider et accompagner les patients dans leur processus de réhabilitation du lien et reprendre confiance en elles et dans la société à travers un travail thérapeutique en binôme psychologues et art-thérapeutes.

- Thérapie individuelle
- Art-thérapie

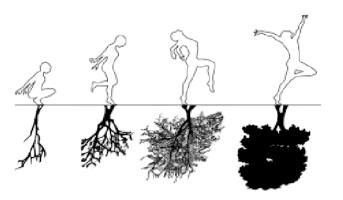
(Expression corporelle, art plastique et dramathérapie)





- Groupes de parole





LES BÉNÉFICIAIRES

Le Centre Phoenix place au cœur de son activité la victime du terrorisme, de guerre (civile ou militaire), de détention arbitraire et de violence psychique, de violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et toute personnes souffrant de violences psychiques, adolescents et adultes.

Les dispositifs déployés prendront en compte les expériences et apports des personnes qui ont souffert de ces violences.